

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE

EXERCICE 2018

1. ACTIVITE ET RESULTATS

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

- **Une brève description de l'activité au cours du dernier exercice :**

Depuis quelques années, on assiste à une mutation du secteur des assurances dans le monde. Il a connu un accroissement de la concurrence, une transformation des modèles de distribution, une digitalisation accrue de la relation avec les clients, une conformité réglementaire de plus en plus exigée, une multiplication des services associés et une pression à la libéralisation.

Sur le plan national, le secteur des assurances reste dominé, par l'assurance des véhicules. Ces contraintes structurelles ont entraîné un faible taux de pénétration dans l'économie de 2,2% en 2017 contre un taux moyen mondial proche de 6,5% et une faible densité évaluée à 182,5 dinars par habitant en 2017 contre une moyenne mondiale plus de 1500 dinars par habitant (environ 650 dollars en 2017). Presque la moitié de cette prime d'assurance est consacrée à l'assurance automobile et environ 16% est réservée à l'assurance vie dont une bonne proportion est liée à l'activité des crédits bancaires aux particuliers.

L'assurance vie en Tunisie demeure peu développée par rapport à la moyenne mondiale. Cette faiblesse est due à l'importance du sentiment de solidarité entre les membres des familles en général et au fort comportement altruiste des enfants envers leurs parents.

Malgré cette faiblesse, la part de l'assurance vie est sans cesse en amélioration, enregistrant une croissance moyenne de plus que 17% durant les cinq dernières années.

L'année 2018 a été caractérisée par plusieurs évolutions réglementaires qui ont touché principalement les domaines suivants :

- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : Règlement du Comité Général des Assurances n°2018-01 du 02 mars 2018 portant les mesures de vigilance relatives à la lutte contre le financement du

terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive et la répression du blanchiment d'argent et son annexe d'amendement du 02 avril 2018.

- Décret gouvernemental n°2018-01 du 4 janvier 2018, portant sur les procédures de mise en œuvre des résolutions prises par les instances onusiennes compétentes liées à la répression du financement du terrorisme.
- La gouvernance des entreprises d'assurances et ce par la promulgation d'un règlement n°2018-02 du 2 avril 2018 relatif aux obligations d'information pour les désignations au niveau des organes d'administration et de direction ainsi que des fonctions de contrôle dans les entreprises d'assurance ;
- L'organisation du domaine d'intervention des actuaires et des techniques actuarielles à travers la promulgation du règlement n°2018-03 du 11 juillet 2018.
- La fiscalité de l'assurance Vie par la réduction de la durée effective du contrat de 10 à 8 ans pour bénéficier des avantages fiscaux.
- Les conditions d'intervention, les modalités de fonctionnement et les modes de financement du fonds de garantie des assurés : une contribution de 3 dinars sur les contrats d'assurance vie et capitalisation a été instauré par le décret gouvernemental n°2018-1050 du 17 décembre 2018.
- la mise en place d'une convention de collaboration entre les banques et les sociétés d'assurances en matière de couverture des prêts.

Maghrebvia vie société spécialisée en assurance sur la Vie et la capitalisation a continué au cours de l'exercice 2018 d'appliquer sa stratégie de développement ayant pour objectif principal la génération d'une croissance durable et rentable.

Le chiffre d'affaires de la compagnie a atteint 59.782.926 DT contre 51.278.004 DT en 2017, enregistrant une progression de **16,59%** contre 10,06% une année auparavant.

Ainsi, la compagnie a atteint son objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2018, fixé à 56.750.000 DT, soit un taux de réalisation de 105,34%.

